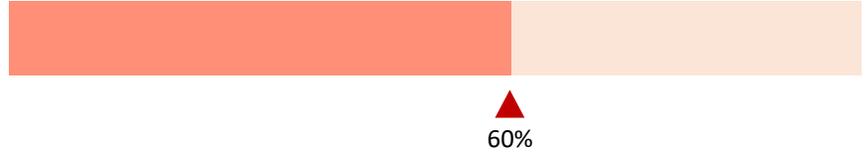


58

Établir un plan stratégique pour l'action culturelle internationale



STATUT

Recommandation en cours

Version 3

Travaux réalisés ou en cours

- 2023-2024 : Identification de la stratégie de politique culturelle internationale en tant que priorité gouvernementale dans l'accord de coalition 2023-2028 ; rédaction d'éléments plus précis de la stratégie de politique culturelle internationale et mise en cohérence avec des travaux d'experts en cours sur la gouvernance des relations culturelles internationales et autres travaux influant sur la délimitation exacte des axes et objectifs de la stratégie ; travaux préparatifs de structuration systémique et budgétaire au sein du ministère
- Depuis août 2022 : Structuration sommaire et formulation de premiers éléments de politique culturelle internationale pour le futur plan stratégique
- Novembre 2021 : Analyse des données de l'État des lieux « La culture à l'international » (voir recommandation KEP no 56) et premières esquisses de plan stratégique
- En continu : Participation à des ateliers et groupes d'expert/es thématiques en vue de la délimitation et définition d'axes d'intervention potentiels pour le plan stratégique

Travaux prévus

- Finalisation d'un premier projet de plan stratégique

Contact

- Barbara Zeches
(+352) 247 86616
barbara.zeches@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024